

LA 13ème DIVISION MILITAIRE

Aux termes de la convention d'armistice de juin 1940, l'Armée Métropolitaine ne devait comporter que 100.000 hommes, tous engagés volontaires et stationnés en zone non occupée. Ces forces destinées au maintien de l'ordre furent réparties en deux groupes de divisions militaires, fortes chacune de quatre divisions militaires.

Ainsi fut créée à Clermont-Ferrand et placée sous le commandement du général de Lattre de Tassigny la 13ème Division Militaire (2ème groupe de D.M.) qui comprenait les 5ème, 92ème et 152ème Régiments d'infanterie, le 8ème Régiment de Dragons, le 4ème Régiment d'Artillerie, le 9ème Bataillon du Génie, le 13ème Groupe de Transmissions, la 13ème Compagnie du Train et le 4ème Régiment de la Garde.

Sur ordre du général de Lattre, un insigne fut réalisé et porté au-dessus de l'insigne régimentaire par tout le personnel de la 13ème D.M.

En métal argenté et émaillé, cet insigne reproduit les blasons des provinces d'origine des *trois* régiments d'infanterie de la 13ème D.M.

- Armes de Paris, symbolisant le 5ème R.I., en garnison à Paris, Courbevoie et Coulommiers avant septembre 1939 et replié à Roanne et Saint-Etienne de 1940 à 1942.

- Armes d'Auvergne pour le 92ème R. I., qui lui avait eu la chance de retrouver ses garnisons d'avant-guerre : Clermont-Ferrand et Riom.

- Armes partie de Haute Alsace, partie de Colmar évoquant le 152ème R.I. qui tenait garnison dans cette dernière ville avant septembre 1939, et se trouvait alors à Montluçon et La Palisse.

En chef : nombre "13" en relief sur une banderole, brochant sur un casque français Adrian, inscription gravée "DIVISION MILITAIRE", le tout d'argent. En dessous, trois écus français modernes accolés :

- Nef d'or de Paris sur fond rouge et llots bleus en chef bleu à trois lys d'or.
- Gonfanon d'Auvergne rouge bordé d'or sur fond blanc.
- Armes de Haute Alsace d'or sur fond rouge et masse d'arme de Colmar d'or sur fond partie rouge, partie verte.

Il est curieux de constater qu'en 1941, le général de Lattre de Tassigny faisait déjà figurer sur une partie de l'insigne de sa division, les armes qu'il choisirait quatre ans plus tard - dans des circonstances impensables à l'époque - pour emblème de sa 1ère Année.

Homologation : néant.

Fabrication : Drago (en 1941).



Croquis : Jacques BEAUFIGEAU
S & T 150 - P 37_ 1994



Drago Paris Nice déposé